

### INDEMNITES ANNUELLES VERSEES AUX ELUS 2020

Nom et prénom de l'élu	Mandat ou fonction	Indemnités de fonction En euros bruts annuels	Avantages en nature (les sommes numériques sont annuelles, en euros et en brut) <i>Préciser la nature de l'avantage perçu</i>
<b>DIDELOT Gérard</b>	Maire	23 803,08 €	0 €
	1 <sup>er</sup> Vice-Président de la CAL	12 469,39	
	Président du conseil d'administration de TGL	0 €	
	Président du SCOT Nord 54	6 616,32 €	
	Président du SMITRAL	3 273,70 €	
	Président du SIVU le Fil Bleu	0 €	
	Président du CCAS de HERSERANGE	0 €	
	Président de l'Union Intercantonale des Maires	0 €	
	Trésorier de l'AGAPE	0 €	
<b>TOZZO Ghislaine</b>	Adjointe au Maire	9 334,56 €	0 €
<b>CANNONE Vincent</b>	Adjoint au Maire	9 334,56 €	0 €
<b>PRACUCCI Dominique</b>	Adjointe au Maire	5 600,68 €	0 €
<b>GIARDI Frédéric</b>	Adjoint au Maire	9 334,56 €	0 €
<b>SZALEK Arlette</b>	Adjointe au Maire	9 334,56 €	0 €